

2017 / 2018 - accueil de loisirs
COCCI ' VAC - LE PLATEAU - 3 à 12 ans

L'inscription de l'enfant est valable du lundi 10 juillet 2017 au vendredi 6 juillet 2018

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint les documents concernant l'inscription de votre enfant pour l'accueil de loisirs.

Le dossier complet "**Accueil de loisirs**" doit contenir :

- La fiche de renseignements avec photo d'identité
- Une photocopie de votre attestation d'assurance responsabilité civile.
- un document **lisible** attestant que l'enfant a satisfait aux obligations fixées par la législation relative aux vaccinations (copie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations, copie du carnet de vaccinations, ou attestation d'un médecin)
- Une attestation C.A.F. indiquant le quotient familial

Cocci ' Vac - Le Plateau est ouvert du **lundi 10 juillet au mercredi 30 août** dans les locaux scolaires Jean Jaurès et Joliot Curie. *L'accueil sera fermé le jeudi 31 août et le vendredi 1er septembre pour la remise en état des locaux pour la rentrée scolaire.*

Horaires de fonctionnement : de 9 h 00 à 17 h 00. Une garderie fonctionne de 7 h 30 à 9 h 00 et de 17 h 00 à 19 h 00.

Dates de permanences pour le dépôt des dossiers au bureau Sport / Périscolaire du Ronquédo :

- mercredi 14, 21 et 28 juin de 9 h 00 à 19 h 00

- vendredi 16, 23 et 30 juin de 17 h 00 à 19 h 00

- samedi 17 et 24 juin de 9 h 00 à 12 h 00

Merci de prendre le temps nécessaire afin de bien compléter le dossier. **Tout dossier incomplet sera refusé.**

Pour toute information sur le fonctionnement de l'accueil de loisirs, renseignez-vous auprès d'Erwann LE NEZET, responsable du service périscolaire au 06 88 37 75 27 ou 02 56 37 30 66.

Mairie de Quéven - Place Pierre Quinio - CS 30 010 - 56531 Quéven cedex
02 97 80 14 14 - fax 02 97 80 14 28 - mairie@mairie-queven.fr - www.queven.com